

Points	Km	Explicatif précis sur carte IGN 1/25000ème Consultez l'itinéraire indiqué par la carte au 1/100000ème	Pointage = bonif.	Non pointage = pénalité
DEPART	0,0	"BURES SUR YVETTE", gymnase du "Centre d'action éducative"		
PP001		"l'Abreuvoir et les Sablonnières" : extrémité Sud du pont (viaduc)		30'
PP002		Nord du pré: 100m au 125 du PP001	30'	
PP003		"Bois de la Garenne" : sud de la mare, sur le "Ruisseau d'Angoulême"	30'	
PP004		"Coudrées" : angle du bois, 430m à l'Ouest du gymnase de départ		30'
PC1	2,4	"Gometz-le-Châtel" : traversée de la D.988 par le GR, 130m au Sud-Ouest de la cote 105		Disqualifiant
PP005		Jonction chemin/bois au l de "les Bigarreux"		40'
		<i>Vous entrez dans la "Forêt communale de Gif sur Yvette"</i>		
PP006		Dépression, la plus proche de la cote 164 ("les Patios")		30'
PP007		Mare la plus à l'Est de la forêt	20'	
PP008		"Bois des Coudraies", Sud-Est de la clôture bordant le réservoir	20'	
PP009		Passage du "Parcours sportif" <u>sous</u> la route à la cote 158		60'
PP010		"Bois de Graville", coude (à angle aigu) du chemin à l'Ouest de "Bois"		60'
PC2	6,8	Ouest du "Plateau de Belleville": traversée de route 100m à l'Est de "Fontaine du Diable"		Disqualifiant
PP011		"Bois de Vaugondran": sommet de la butte, cote 109 (chablis)	30'	
PP012		"Bois de Vaugondran": borne, altitude 150		30'
PP013		"Bois de Vaugien", jonction de chemins sous le u de "Vaugien"	30'	
PP014		"Bois de Vaugien", sud de la clairière à l'Ouest de "Bois"	40'	
PP015		"Bois de la Guiéterie", angle du pré, au dessus de la cote 159		40'
PP016		"ST REMY LES CHEVREUSE" : ancienne voie ferrée, sur le pont, au point coté 85		30'
PP017		"Beauséjour" : GR.11 cote 105 la plus au Sud, départ du chemin axé Ouest		40'
		<i>Vous entrez dans la "Forêt Départementale de Méridon"</i>		
PP018		Mare dans la parcelle 4		30'
PP019		Dépression dans la parcelle 10	20'	
PP020		<i>Photodéfinition 1: ANNEXE 1</i>	30'	
PP021		Croisement de chemins à la cote 167		20'
PC3	14,0	"Forêt Départementale de Méridon": croisement GR11/ route à la cote 156		Disqualifiant
PP022		Croisement chemin/CET en lisière de pré sur la jonction des parcelles 22 et 23	30'	
PP023		<i>Photodéfinition 2: ANNEXE 1</i>		30'
PP024		Parcelle 31 borne la plus au Sud		20'
PP025		<i>Photodéfinition 3: ANNEXE 2</i>		40'
PC4	16,6	Choisel - Traversée de la D.906 à la cote 113		Disqualifiant
		<i>Vous entrez dans la "FORET DOMANIALE DE RAMBOUILLET"</i>		
PP026		"la Petite Bretagne", jonction des parcelles 8/9/10		40'
PP027		Ruine au Sud-Est de la parcelle 12		30'
PP028		"Bois Boisseau" Jonction de chemins à l'extrême Est de la parcelle 17		30'
PP029		"Bois Boisseau" sur le ruisseau à l'extrémité Nord de la clairière dans la parcelle 16	40'	
PP030		Groupe de rochers à la croisée des chemins en limite des parcelles 16 et 19		30'
PC5	21,6	"Vaux de Cernay": Parking traversée de la D.91 à la cote 111		Disqualifiant
PP031		Jonction clôture/ruisseau, 140m au 240° du PC5		40'
PP032		"Monument Pelouze" parcelle 34		30'
PP033		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": ruine et source	20'	
PP034		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": au pied de l'avancée	20'	
PP035		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": coude du fossé	20'	
PP036		Mare parcelle 11		30'
PP037		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": colline	20'	
PP038		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": angle sud est de la levée de terre	40'	
PP039		sur le "GR1c - PNR": borne à la cote 171		20'

Points	Km	Explicatif précis sur carte IGN 1/25000ème Consultez l'itinéraire indiqué par la carte au 1/100000 ème	Pointage = bonif.	Non pointage = pénalité
PP040		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": au pied de la falaise 2m	20'	
PP041		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": rentrant	30'	
PP042		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": au pied du rocher 3 m	20'	
PP043		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": trou	20'	
PP044		"Carrefour des Vignes"		30'
PP045		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": sur le rocher côté sud	20'	
PP046		"Les Vallées": jonction de cours d'eau !!!! regardez sur la balise les conditions de pointage pour validation		40'
PP047		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": rentrant	30'	
PP048		PNR : "Pont de Grandval"		20'
PC6	27,0	"Vaux de Cernay": traversée de la D.24 par le PNR au point coté 137		Disqualifiant
PP049		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": borne à l'angle sud-ouest du marais	20'	
PP050		Jonction des parcelles 15/16/18		20'
PP051		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": petite dépression	30'	
PP052		sur carte FFCO "LES VAUX DE CERNAY": coude de la ravine dans le cours d'eau	20'	
PP053		"Mare gagnée" parcelle 9		30'
PP054		Jonction des parcelles 7/8/10		40'
PC7	30,9	"Bel Air" traversée de la D.61 par le PNR		Disqualifiant
		"La Rigole Plate": croisement du PNR et de la D.73 Point de départ de la SPECIALE MEMORY : 28" pour mémoriser ...		
PP055		sur la carte montrée par Damodile	20'	
PP056		sur la carte montrée par Damodile	20'	
PP057		sur la carte montrée par Damodile	20'	
PC8	33,3	"Route de Clérambault", passage <u>SOUS</u> la voie ferrée à la cote 174 ! Vérification du nombre des équipiers" !		Disqualifiant
PP058		Route de Clérambault", sous le pont du PC8		60'
PP059		sur la carte montrée par Damodile	20'	
PP060		sur la carte montrée par Damodile	20'	
PP061		sur la carte montrée par Damodile	20'	
PC9	34,8	"la Croix St-Jacques" : passage <u>AU-DESSUS</u> la N.10 Point d'ACCUEIL		Disqualifiant
		<i>Après 10h30, pour ne pas être éliminé au PC11, il faudra progresser au moins à: 5,0 km/h</i>		
PP062		Coude de la "Rigole du Coupe Gorge", parcelle 8		30'
PP063		Sud de l'étang de la parcelle 6: barrage		30'
PP064		Borne sur la "Rigole du Coupe Gorge", parcelle 25		30'
PP065		Parcelle 29 : croisement "Rigole du Coupe Gorge" / "Route de la Renardière", à la cote 175		40'
PP066		Cœur de la mare de la parcelle 18		40'
PP067		Coude du CET en parcelle 17		30'
		Spéciale AZIMUT - DISTANCE : chaque PP est un point précis remarquable (les balises sont posées au sol).		
PP068		165m au 185° du PP précédent	30'	
PP069		185m au 200° du PP précédent	20'	
PP070		285m au 280° du PP précédent	20'	
PP071		290m au 285° du PP précédent	20'	
PP072		Jonction de CET au milieu de la parcelle 24 (dans l'Ouest du "Bois de Vilpert")		30'
PC10	42,1	"les Fléaux": traversée de la D.936 à la cote 149		Disqualifiant
PC11	42,3	"Haras de Poigny": traversée de la D.108 à la cote 152		Disqualifiant
		BARRIERE HORAIRE ELIMINATOIRE: -----> 12 h 00 Point de RECUPERATION n°1		
		Après 11h00 les balises PP074 à PP093 seront enlevées. Allez pointer PP073, puis rejoignez <u>directement</u> PP094 en passant par le "Carrefour du Roi de Rome"		

Le RAID 28 - 13 & 14 janvier 2007

FEUILLE DE ROUTE - 4 -

Points	Km	Explicatif précis sur carte IGN 1/25000ème Consultez l'itinéraire indiqué par la carte au 1/100000 ème	Pointage = bonif.	Non pointage = pénalité
PP073		"Carrefour des Tailles d'Epernon"		60'
PP074		Coude du CET en milieu de la parcelle 7	20'	
PP075		Petite dépression le long du même CET au Nord de la parcelle 7	20'	
PP076		"Chêne Granget"		20'
PP077		Croisement CET/"route de la Gaudronne" sur la jonction des parcelles 14 et 17		30'
PP078		Petite mare dans la parcelle 8 au o de "Carrefour"		20'
PP079		Croisement de chemins sur la limite des parcelles 9 et 10		30'
PP080		Jonction de CET, parcelle 10		20'
PP081		Parcelle 12: entre les mares jumelles proches de la cote 169		30'
PP082		Parcelle 12: cœur de la mare proche du P de "Pecqueuse"		40'
PP083		Cœur de la grande mare de la parcelle13		60'
PP084		Croisement CET/limite de commune dans la parcelle 15		20'
PP085		Borne en limite des parcelles 22 et 23		20'
PP086		Dépression dans la parcelle 23	30'	
PP087		Mare de la parcelle 25		20'
PP088		sur PHOTOCARTE "Taillis d'Epernon" - ANNEXE 3: clairière	20'	
PP089		Jonction route / DLNI en limite des parcelles 18 et 19		30'
PP090		sur PHOTOCARTE "Taillis d'Epernon" - ANNEXE 3: mare asséchée	30'	
PP091		sur PHOTOCARTE "Taillis d'Epernon" - ANNEXE 3: chablis	20'	
PP092		sur PHOTOCARTE "Taillis d'Epernon" - ANNEXE 3: arbre remarquable	20'	
PP093		sur PHOTOCARTE "Taillis d'Epernon" - ANNEXE 3: rochers	20'	
PP094		Jonction de chemins en bordure Nord Est du "Petit Etang Neuf"		60'
PC12	53,0	Jonction de la D.107 et de la "Route de la Roche aux Loups" : point coté 139		Disqualifiant
		BARRIERE HORAIRE ELIMINATOIRE: -----> 13 h 00		
		Point de RECUPERATION n°2		
PP095		Sur la "Guesle Rivière", quelques pas en aval du barrage, 145m au Sud du PC12		30'
PP096		"Chap.rnée" dans l'enceinte de l'"Abbaye des Moulineaux"	40'	
		<i>Suivre un cap 190 pour traverser aisément le mur d'enceinte de l'Abbaye</i>		
PP097		Coude de la "Guesle Rivière", 300m en aval du barrage de PP095: rive Nord		40'
PP098		"les Rabières" : avancée de terre au milieu de "Mare Changeuse"		30'
PP099		Jonction de CET en parcelle 25 ("Bois de Gazeran")		30'
PP100		Croisement CET/DLNI le plus au Nord de la parcelle 29 ("Bois de Gazeran")	30'	
PP101		Parcelle 27: extrémité Est de la plus grande mare ("Bois de Gazeran")		30'
PC13	58,1	"Puits Fondu": traversée de la D.80 au Nord-Ouest de la cote 162		Disqualifiant
PP102		"Les Hautes Bruyères": extrémité Ouest des ruines situées à l'Est de la cote 165		30'
PP103		"La Mare Fabulet": mare près de la cote 165		30'
PC14	63,8	RAIZEUX traversée de route à la cote 133		Disqualifiant
PP104		"Les Samsons": bord Ouest de la mare		30'
PP105		Jonction chemin/DLNI , 380 m en suivant un cap 153 venant du PP104	20'	
PP106		Coude du chemin venant de la cote 161, au "n" de "Diane"		30'
PP107		<i>Photodéfinition 4: ANNEXE 2</i>		40'
		<i>Cette dernière balise vous indique la route facile à suivre pour rejoindre l'arrivée</i>		
ARRIVEE	66,8	"EPERNON" Sud : gymnase sur la "Guesle"		
		! Après 16 h : chaque minute de retard comptera triple, jusqu'à 16h30, limite de classement !		